

**Annexe 11 : Accords préalables des nouveaux agriculteurs et
modèle de convention d'utilisation**

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, *EARL AUFORT* agriculteur à *Boux*
atteste avoir été contactée par un technicien de la société SEDE Environnement, bureau d'étude mandaté par la Société ROUSSELOT ANGOULEME, au sujet du recyclage agricole des boues de sa société.

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de boues assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *Boux* le *3 août 2020*.

Agriculteur	SEDE Environnement	ROUSSELOT ANGOULEME SAS
Nom <i>AUFORT</i>	Nom Lauréline DUBRAC	
Signature 	Signature SEDE Environnement Agence de LIMOGES 50 av. du Président J. Kennedy 87000 LIMOGES Tél. 05 55 70 12 90 - Fax 05 55 70 25 06 	

ACCORD PREALABLE

Je soussigné, *Francis Juin* agriculteur à *Veudoize*
atteste avoir été contactée par un technicien de la société SEDE Environnement, bureau d'étude mandaté par la Société ROUSSELOT ANGOULEME, au sujet du recyclage agricole des boues de sa société.

A cette occasion, nous avons rempli un questionnaire portant sur les caractéristiques de mon exploitation.

Au cours de l'entretien, il m'a été présenté la valeur agronomique du produit, ses conditions d'utilisation ainsi que les différentes modalités de gestion de la filière. Un document synthétique m'a été remis et détaillé par oral.

Sur la base de ces renseignements j'envisage son utilisation sur le parcellaire relevé par SEDE Environnement sous réserve de conditions favorables validées par l'étude.

Il est rappelé que le producteur de boues assume la responsabilité liée au recyclage agricole.

Fait à *Veudoize* le *29/07/2020*

Agriculteur

Nom *Juin Francis*

Signature

**SEDE Environnement**

Nom Lauréline DUBRAC

Signature

SEDE Environnement

Agence de LIMOGES
50 av. du Président J. Kennedy
87000 LIMOGES
Tél. 05 55 70 12 90 - Fax 05 55 70 25 06

ROUSSELOT ANGOULEME SAS